MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 022-212201552-20260114-DE2026_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : DE2026/9

L'an deux mille vingt-six, le quatorze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Henri FLAGEUL, Maire.

Présents : Henri FLAGEUL - Stéphane FOUCAULT – Jocelyne LE TINNIER – Robert MOISAN – Christelle URVOIX – Michel HARNOIS – Brigitte LE DUC – Lionel NOURY – Annie LE GOFF Laurent CARREE – Lionel LE SAUX – Roselyne URVOY – Gwenaëlle LAOUENAN – Erwan OLLIVRO – Martine VALLEE

Absents excusés : Stéphanie BOUVET
Paulette GICQUEL pouvoir à Martine VALLEE
Hervé LE DOUCEN

Absent : Philippe BIDAN

Secrétaire de séance : Brigitte LE DUC

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Représentée : 1 Votants : 16

INSTALLATION CLASSEE

M. Le Maire explique qu'un dossier d'installation Classée pour la protection de l'environnement a été déposé par M. MAUVIEUX Victor.
Le projet porte sur le changement du poulailler P1 avec le passage de 20 000 poules pondeuses et sur la construction d'un centre de collecte des œufs, d'une fumière (360 m²) et sur la création d'un nouveau poulailler P2 de 20 000 poules pondeuses. Après projet, le site comportera 40 000 emplacements de poules pondeuses.
Une consultation au public a été organisée du 25 novembre 2025 au 7 janvier 2026 et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **émet un avis favorable**.

Secrétaire de séance
Brigitte LE DUC

Pour extrait conforme,
Le Maire, Henri FLAGEUL

MAIRIE DE LA MOTTE